

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

signature de l'acte de vente

- 31 sont jugés non conformes avec nuisances pour la santé ou l'environnement et ont un délai de 4 ans pour réaliser les travaux

- 46 se sont avérées non conforme avec mise en demeure de réaliser les travaux dans les meilleurs délais car ne disposant d'aucun système de traitement.

La collectivité a beaucoup progressé sur l'assainissement collectif ces dernières années avec la création de la nouvelle station de traitement des eaux usées en 2005, le raccordement d'Estables et de La Bourgade dont les effluents se jetaient directement dans le Lot jusqu'en 2018 ou encore le raccordement de Blanquefort en 2009 qui possédait un système de traitement peu performant. Il ne reste qu'un dernier point noir, prochain gros projet d'assainissement, à Canet d'Olt, seul hameau en zonage d'Assainissement Collectif de par la densité importante du bâti, mais qui pour le moment déverse ses eaux usées dans le milieu naturel sans dispositif de traitement.

Les agriculteurs sont souvent critiqués, montrés du doigt quand on aborde des sujets sur la pollution de notre environnement, mais dans nos territoires ruraux d'élevage



extensif, l'assainissement reste la principale source de pollution. Nous avons progressé collectivement sur l'Assainissement Collectif, il est maintenant nécessaire de faire face individuellement à nos responsabilités et progresser en matière d'ANC.

Le Maire est doté d'un pouvoir de police qui lui permet d'intervenir pour empêcher ou faire cesser une pollution qui risque d'avoir un impact sur la santé publique et l'environnement.

Ainsi, des courriers seront envoyés progressivement aux particuliers disposant d'un ANC non conforme pour leur demander de régulariser leur situation dans les meilleurs délais en contactant le SPANC au 05 65 61 43 14 (standard) ou au 05 65 61 43 68 (Florent PRADEILLES).

Un dispositif d'ANC réalisé aux côtés d'un technicien SPANC, est le gage d'un dispositif adapté à votre situation, bien conçu, durable et efficace dans le temps, avec des coûts d'entretien modérés.

Pour en savoir plus, consultez le Portail interministériel sur l'assainissement non collectif : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>

◆ Vincent Lombard

TRAVAUX : PASSERELLE FLOTTANTE

Une passerelle flottante entre le terrain de camping et la partie basse de Feynières a été mise en place en début d'été par l'entreprise Marine Floor et une signalisation a été posée par les employés communaux rappelant les conditions d'utilisation.

En effet, seuls les piétons peuvent l'emprunter et il est obligatoire de longer les bords car des animaux pâturent dans le champ.

Cette dernière est amovible et doit être retirée de son emplacement en début d'automne et repositionnée

Crédit photo : Jean-Marie Biau



au printemps, cela afin d'être en conformité avec les règles liées à la gestion et à la prévention des inondations.

Pour une enveloppe de 15 000 euros, elle offre aux promeneurs une boucle agréable à découvrir.

◆ Alain Vioulac - Fabienne Boughlima

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de poursuivre l'objectif municipal qui est de faire des économies dans ce secteur, sachant que ce sont des lampes led avec abaisseur d'intensité qui ont été posées, mais également pour se mettre en conformité avec certaines lampes qui ne sont plus autorisées. La commande a été passée pour le changement sur Blanquefort 1, Bonneterre et la partie de Canet d'Olt où cela n'avait pas été fait lors du programme d'investissement précédant.

Le coût de ces travaux est de 20 400 euros avec une participation de 60 % du SIEDA.

A Canet d'Olt, un "point noir"

Crédit photo : Fabienne Boughlima



a été réglé par l'ajout d'une lampe nouvelle, coût de l'équipement 650 euros.

A Estables, une opération d'enfouissement des réseaux

électriques et téléphoniques va être engagée avec le changement des candélabres, elle démarrera début 2022.

◆ Alain Vioulac - Fabienne Boughlima

TRAVAUX : LE CAMPING

Cette année il a été tenu par Madame Lucie DELPUECH, agent de la mairie et Madame Gwénola BIAU, saisonnière.

La fréquentation y a été satisfaisante avec de nombreux habitués, tant pour la partie camping que la partie location.

Les apéritifs du lundi se sont poursuivis avec la possibilité pour les élus d'échanger avec les campeurs et recevoir ainsi leurs suggestions et parfois leurs doléances, que la Municipalité prend toujours



en compte, dans la mesure du réalisable...

D'une manière générale les utilisateurs sont satisfaits de

l'état d'entretien du camping et de son fleurissement.

◆ Alain Vioulac - Fabienne Boughlima



TRAVAUX : VOIRIE COMMUNAUTAIRE

La modernisation de la voirie cette année a été effectuée sur le secteur d'Ajas et vers Roquelude. Le montant des travaux s'est élevé à 17 000 €.

Pour ce qui concerne les réparations ponctuelles, ce sont les voies du Bez, de Marijolet, de Bonneterre et Ajas qui ont reçu cet entre-

tien pour un montant de 10 000 €.

◆ Alain Vioulac - Fabienne Boughlima

